

AGO/FCF : le budget 2024 et les projets approuvés

Le week-end écoulé le centre technique Kaimba Blasco a accueilli les membres de la Fédération Centrafricaine de Football (FCF), dans le 7^e arrondissement de Bangui où s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de la FCF, présidée par Célestin Yanindji, président en exercice, réélu le 1er juin 2024. Au cours de ces travaux du 22 juin 2024, les délégués ont approuvé les bilans présentés par la FCF. La satisfaction de tous promet des

lendemain meilleurs pour le développement du football en République Centrafricaine. Il était donc question pour les délégués de valider ou non les différents bilans moral et financier de la fédération FCF exercice 2023-2024. Le président de la FCF, Célestin Yanindji, a déclaré que cette assemblée générale ordinaire a principalement porté sur l'examen des divers rapports d'activités, les redevues budgétaires et l'approbation des propositions du

budget de l'exercice 2024 en cours de finalisation. Les comptes du commissaire aux comptes ont été validés. Les travaux sont en cours, notamment le projet de construction du centre technique féminin Pr Faustin Archange TOUADERA de Liton (Pk 22, route de Damara). Célestin Yanindji a confiance en la réalisation des délais de finition par les entreprises présentes sur le chantier.

A.N et AJM

Suite de la page 7

Poutine a formulé, le 14 juin dernier, une nouvelle proposition de paix. Une proposition qui se base sur les réalités militaires et géopolitiques de ce jour : « Ces conditions sont très simples. Les troupes ukrainiennes doivent être complètement retirées des Républiques populaires de Donetsk et de Lougansk, ainsi que des régions de Kherson et de Zaporoujié. Je précise, de tout le territoire de ces régions dans leurs frontières administratives existantes au moment de leur intégration à l'Ukraine. Dès que Kiev déclarera qu'il est prêt à une telle solution et commencera le retrait réel des troupes de ces régions, et notifiera officiellement son renoncement à adhérer à l'Otan, de notre côté, un ordre de cessez-le-feu et d'entamer des négociations suivra immédiatement, littéralement à la même minute. [...] Nous espérons bien sûr que Kiev prendrait une telle décision [...] cependant, il y a évidemment de grands doutes à ce sujet. [...] Si Kiev et les capitales occidentales la rejettent, comme auparavant, ce sera leur affaire, leur responsabilité politique et morale pour la poursuite de l'effusion de sang. Il est évident que les réalités sur le terrain, sur la ligne de front, continueront de changer au détriment du régime de Kiev, et les conditions pour le début des négociations seront différentes. [...] Notre proposition ne concerne pas un cessez-le-feu temporaire ou une suspension des hostilités, comme le souhaite l'Occident pour

reconstituer ses pertes, réarmer le régime de Kiev et le préparer à une nouvelle offensive. Il ne s'agit pas de geler le conflit, mais de le résoudre définitivement. Notre position de principe est la suivante : un statut neutre, non aligné et non nucléaire pour l'Ukraine, sa démilitarisation et sa dénazification, d'autant plus que ces paramètres ont été globalement acceptés lors des négociations d'Istanbul en 2022. Les droits, les libertés et les intérêts des citoyens russophones en Ukraine doivent être pleinement garantis [...] Je crois que la Russie propose une solution qui permettrait de mettre fin à la guerre en Ukraine de manière réelle. Nous appelons à tourner la page tragique de l'histoire et, bien que difficilement, progressivement, étape par étape, à commencer à établir des relations de confiance et de bon voisinage entre la Russie et l'Ukraine et en Europe dans son ensemble. »

Le président Zelensky et son équipe rejettent en bloc la proposition de Moscou et leur position est parfaitement compréhensible. La Russie a émis beaucoup de réserves sur la légitimité de Zelensky au poste de président de l'Ukraine, dont, selon la constitution de l'Ukraine en vigueur, le nouveau président a dû être inauguré, le 20 mai 2024 dernier, à la suite des élections présidentielles qui n'ont jamais eu lieu. Il ne s'agit guère d'une position émotionnelle de revanchisme quelconque du côté du Kremlin, mais d'une approche tout à fait pragmatique du point de vue juridique :

selon le droit international, la signature d'un accord international par une personne, dont la légalité et la légitimité est contestable - peut, ensuite, rendre le document juridiquement invalide. Avec toutes les graves conséquences qui peuvent découler d'une telle invalidation. Soit, Zelensky est un cadavre politique - c'est du passé pour la Russie : du côté ukrainien, la seule partie alors qu'elle acceptera en face sur la table de négociation sera l'unique légale aujourd'hui à Kiev - celle des représentants de la Rada/le parlement ukrainien.

Dans tous les cas de figures, il est tout à fait évident que tout sommet digne de ce nom en vue de l'organisation des pourparlers de paix en Ukraine ne peut se tenir qu'en la présence de la Fédération de Russie en tant qu'acteur majeur du processus. De même, seule la stricte réalité reflétée par la situation sur le terrain de la confrontation, et non pas les souhaits basés sur des fantaisies des uns ou des autres, représente une base solide de la négociation à entreprendre. Toute autre forme d'initiative qui exclue les deux éléments-clés énumérés sera déclarée nulle et non avenue.

Oleg Oleg Nesterenko
Président du CCIE (www.ccie.eu)
(Ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)

LANOCA

LES AUTRES NOUVELLES DE CENTRAFRIQUE

N° RCCM: CA/BG/2021A605 Tel: (+236) 75030894/ 72550168 Mail: journalanoca@gmail.com
Directeur de Publication: Arsène-Jonathan MOSSEAVO/ Compte bancaire: BPMC 37102775401-08
Suivez LANOCA sur: <http://lanoca.over-blog.com>

Election du président du HCC:
Un combat mélangé

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
UNITE - DIGNITE - TRAVAIL

HAUT CONSEIL
DE LA COMMUNICATION
H.C.C

Développement

Le PND-RCA : un document stratégique pour favoriser le développement économique et social



Acte d'état civil

L'ouverture d'un centre secondaire d'Etat Civil à la mairie du 5ème arrondissement de Bangui



Vie des Enfants

La campagne de lutte contre la malnutrition et la famine chez les enfants est lancée par World Vision en RCA



Vie des entreprises

Le CCJB sensibilise les responsables communautaires à l'importance de la présence de CentraBois dans la commune de Bimbo



SOMMAIRE

- Le CCJB sensibilise les responsables communitaires à l'importance de la présence de CentraBois dans la commune de Bimbo...page 2
- La campagne de lutte contre la malnutrition et la famine chez les enfants est lancée par World Vision en RCA...page 3
- Le PND-RCA : un document stratégique pour favoriser le développement économique et social ...Page 4
- L'ouverture d'un centre secondaire d'État Civil à la mairie du 5ème arrondissement de Bangui ...Page 4
- Election du Président du HCC : un combat mélangé ! ...Page 5
- Est-ce que le BRDC est toujours en droit d'exister?...Page 5
- Guerre en Ukraine : La mascarade du « sommet » pour la paix en Ukraine : un nouveau fiasco de Zelensky (suite)...Page 6, 7,8
- AGO/FCF : le budget 2024 et les projets approuvés ...page 8



LANOCA

Directeur de Publication et de rédaction
Arsène- Jonathan MOSSEAVO

Secrétaire de rédaction
Steven LANZARAS

Rédacteur
Diane Marème
Katrine Vardysky
Clem Patrick Gambe
Husseini Mahamat Terence Gavenne

Hénoch Hector DOTIGUI
Point de Vente
Kiosque GEPPIC/ Centre-ville

Distribution
Louis Maurice SER- VICE

Infographie et PAO
Rachid Medhi Ahmed

Imprimerie
Dauphin Royal

JOURNAL LANOCA
Les Ateliers Nouveaux de CentraBois

Le CCJB sensibilise les responsables communitaires à l'importance de la présence de CentraBois dans la commune de Bimbo

Le 20 juin 2024, le Conseil Consultatif de la Jeunesse de Bimbo (CCJB) a organisé une activité de sensibilisation pour les leaders et les représentants des jeunes de plus de 27 villages de la zone d'exploitation de la société forestière, CentraBois, très sollicitée et appréciée par les populations de de la commune de Bimbo. Cette initiative soutenue par CentraBois s'est déroulée à la Maison des jeunes de Bimbo.



L'initiative du président du CCJB, Becquereel Kognabadet, vise à sensibiliser les leaders des jeunes des villages de la commune environnante de CentraBois, qui se spécialise dans l'abattage des bois, non seulement de manière artisanale, mais également sans reboisement depuis un certain temps, au respect des lois régissant ce secteur d'activité.

L'objectif de cette collaboration était de leur faire part des conséquences néfastes de l'exploitation sans reboisement, tout en les sensibilisant aux cas récurrents de non-respect des autorités administratives et de non-respect de la citoyenneté et du vivre ensemble qu'ils manifestent fréquemment dans leurs pratiques illégales d'exploitation

des arbres. Cela fait partie des zones exploitables accordées légalement par l'État à cette entreprise. À leur retour dans leurs bases respectives, ces dirigeants doivent sensibiliser leurs plus jeunes cadets qui continuent d'abattre abusivement des arbres situés sur les zones d'exploitation où CentraBois est la seule détentrice du papier d'exploitation autorisé par le gouvernement centrafricain. Ils doivent non seulement cesser cette pratique frauduleuse qui se résume à des ventes à bas prix sur le marché noir, mais aussi arrêter de travailler dans les camps des sociétés et entreprises clandestines pour survivre.

Dans son intervention, Louis Kopogo, directeur administratif de CentraBois, a expliqué aux participants l'importance de CentraBois dans la zone de Bimbo, ainsi que la raison de son implantation. Encourage ces jeunes à travailler en respectant rigoureusement les principes d'exploitation afin de générer des bénéfices fiables et légitimes.

Il convient de souligner que, à la différence des rumeurs qui s'étendent de toutes parts, CentraBois s'engage également dans la construction de routes dans les villages où elle effectue ses campagnes d'exploitation forestière. Elle a également construit des écoles et des dispensaires, et elle assure le paiement des maîtres parents. Ce qui n'est pas de sa responsabilité.



Allahrdi Aristide Alilayam

Suite de la page 6 guerre ukrainiens.

Bien évidemment, la logique humaine nous pousse à considérer qu'un « échange complet » permettant à tous les prisonniers de guerre des deux côtés de rentrer chez eux serait tout à fait salubre.

Néanmoins, cette logique doit être nuancée du côté russe. Car, d'une part, parmi les prisonniers de guerre ukrainiens il y en a plus de 200 qui ont été jugés et reconnus coupables pour des crimes de guerre qu'ils ont commis vis-à-vis des populations civiles ; d'autre part, aujourd'hui en Ukraine c'est une véritable chasse aux hommes au sens propre du terme et à l'échelle nationale qui est entreprise par les représentants du pouvoir de Kiev contre les citoyens de sexe masculin en âge de combattre : on attrape littéralement les gens dans la rue et on les amène de force vers les champs de bataille. Et ceci de manière officielle. Les meilleures traditions de la GESTAPO sous le IIIème Reich ont revu le jour en Ukraine en cette année 2024. Non pas des dizaines, mais des milliers de témoignages et de preuves existants dans ce sens.

Etant donné le manque cruel de personnel combattant dans le régime en agonie, nul doute sur le fait qu'en cas d'échange de prisonniers de guerre, les 6500 personnes actuellement détenues en Russie seront de gré ou de force immédiatement renvoyées combattre sur le front. Il serait donc plus judicieux pour Moscou de remettre l'échange complet de prisonniers au jour de l'arrêt des combats. Et ceci hormis les criminels de guerres qui doivent purger leurs peines avant d'être libérés.

La logique humaine doit prendre en compte tous les éléments de la réalité : remettre aujourd'hui les prisonniers de guerre ukrainiens entre les mains des autorités à Kiev - c'est envoyer un grand nombre d'entre eux à une mort certaine. Concernant le passage stipulant que « tous les enfants ukrainiens déportés et déplacés illégalement, ainsi que tous les autres civils ukrainiens détenus illégalement, doivent être rapatriés en Ukraine ».

Premièrement, il n'y a pas un seul citoyen ukrainien qui est détenu illégalement sur le territoire de la

Russie. Ceci n'est qu'une grossière déformation de la réalité. Chaque porteur du passeport ukrainien dispose d'une totale liberté de quitter la Russie. A titre personnel, je connais plus d'un citoyen ukrainien qui a non seulement quitté la Russie en présentant son passeport ukrainien à la douane russe, mais qui circule librement en faisant même des aller-retour réguliers entre la France et la Russie et ceci durant tout le temps de la guerre en Ukraine.

Non seulement depuis toujours les Ukrainiens d'origine font partie intégrante de la société russe, étant la 3ème ethnie de la Russie, et sont considérés et traités sur tous les points de même que les russes, mais en plus, avec le début du conflit armé sur le territoire d'Ukraine, près de 2,9 millions d'ukrainiens sont partis trouver refuge en Russie. Ce n'est nullement l'Allemagne ou la Pologne qui sont les premiers pays d'accueil des réfugiés ukrainiens, mais bien la Fédération de Russie. Et, contrairement à l'Union Européenne, les réfugiés ukrainiens en Russie ne sont guère perçus en tant que poids à supporter et à tolérer, mais en tant que membres égaux d'une seule grande famille vivante sous le toit de la Fédération de Russie qui compte en tout dans les 195 ethnies.

Par ailleurs, mon propre nom de famille « Nesterenko » est d'origine ukrainienne. En tout cas, communément perçu en tant que tel (à tort). En ayant génétiquement que 9% de gènes d'origine russo-ukraino-biélorusses (génétiquement, la nation ukrainienne n'existe pas) - c'est la première fois que je dévoile ce fait publiquement et, donc, pendant ma présence en Russie, je peux facilement être pris pour un « pur » ukrainien par ceux qui connaîtront mon nom de famille. Cela étant, jamais, en aucune situation et sous aucun prétexte, pas une seule fois dans ma vie, on a ne serait-ce que pointé du doigt mon nom de famille « ukrainien », y compris depuis le début du conflit armé en Ukraine. Deuxièmement, en parlant des « enfants ukrainiens déportés et déplacés illégalement », le régime de Kiev fait la preuve magistrale d'une sordide hypocrisie. Car il parle des enfants qu'il a laissés d'une manière préméditée dans des villes et villages ukrainiens à

l'approche des combats, afin de les transformer en bouclier humain. Des enfants abandonnés à une mort certaine, parfois des orphelinats entiers, que les militaires russes ont dû évacuer de la zone des combats en risquant leurs propres vies. Mes paroles ne sont guère un avis ou une supposition, mais la traduction des témoignages des enfants en question.

Certes, ils doivent obligatoirement rejoindre leurs familles, si elles existent, mais s'agissant des enfants sans défense, le processus doit se dérouler dans le cadre strict de la sécurité. Parallèlement, au lieu de co-signer des inepties, le camp « otanien » et leurs vassaux devraient poser à Kiev une question très simple et tout à fait légitime : que faisait les enfants dans les zones de combats sous le contrôle ukrainien et pourquoi ils n'ont pas été évacués comme il se doit avant de se retrouver sous le feu ? Une question tout à fait rhétorique, car ils connaissent très bien la vérité. La vérité sordide soigneusement dissimulée à leurs masses électorales.

Le retour à la réalité Comment peut-on résumer les résultats de la réunion « sur la paix » qui s'est tenue à Bürgenstock ? Plusieurs formules me viennent à l'esprit. Mais, celle des opinions des habitants de la ville où elle s'est tenue, recueillies par la journaliste Aylin Erol du média suisse « Watson », paraît le mieux résumer la réalité : « C'est des conneries ! » disent les uns ; « la Russie ne viendra pas. Qu'est-ce que tout cela apporte alors ? », disent les autres en rajoutant : « Rien, si ce n'est encore plus de touristes riches qui prendront d'assaut le Bürgenstock à l'avenir ». <https://www.watson.ch/fr/suisse/guerre-contre-l-ukraine/628608075-ukraine-le-sommet-du-buergenstock-agace-les-habitants> Le « sommet » qui a eu lieu n'a été qu'une tentative du bloc des pays en guerre contre la Russie de compenser leur déroute sur les champs de batailles militaires, politiques et économiques par une fédération supplémentaire des pays dominés qu'ils appellent « les pays du tiers monde ». Cette tentative a échoué.

De son côté, la Fédération de Russie en la personne de son président Vladimir

Suite à la page 8

Guerre en Ukraine : La mascarade du « sommet » pour la paix en Ukraine : un nouveau fiasco de Zelensky (suite)

Les 3 points du « sommet » pour la paix en Ukraine

En parlant des 3 points constituant la déclaration commune du « sommet » pour la paix en Ukraine, de quoi s'agit-il ?

Le premier point énonce que « toute utilisation de l'énergie nucléaire et des installations nucléaires doit être sûre, sécurisée, protégée et respectueuse de l'environnement. Les centrales et installations nucléaires ukrainiennes, y compris la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, doivent fonctionner de manière sûre et sécurisée sous le contrôle souverain de l'Ukraine, conformément aux principes de l'AIEA et sous sa supervision ». Cette exigence de la part de Kiev est particulièrement perverse, vu que ce sont bien les forces armées ukrainiennes qui sont les auteurs exclusifs des bombardements de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et donc de la menace nucléaire sur ce site. Plusieurs dizaines de preuves indiscutables contre le régime de Kiev ont été recueillies sur place par les autorités judiciaires russes. Notamment, les restes des obus, dont l'angle d'impact démontre que les tirs ne pouvaient venir de nulle part ailleurs, que du côté de la rive du Dniepr tenue par l'armée ukrainienne dès le premier jour de la guerre et dont l'armée russe n'y a jamais mis les pieds. A ce jour, aucun des travailleurs de la centrale n'a le moindre doute sur l'origine de ceux qui leur tire dessus.

Il est parfaitement connu que l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) qui supervise pleinement le fonctionnement de la centrale de Zaporizhzhia, est au courant du fait que c'est bien l'armée ukrainienne qui est l'unique auteur de la menace nucléaire sur ce site. Ses représentants visitent la centrale d'une manière discontinue et disposent également de l'intégralité des dossiers de preuves qui leur ont été transmis par les autorités russes concernées.

Le silence de l'agence ne peut s'expliquer que par leur principe fondamental de la non-ingérence dans la politique des états-exploiteurs des centrales nucléaires. Une telle position crée un grand mécontentement de Moscou qui demande d'une manière régulière que l'agence dévoile les faits prouvés dont elle dispose.

Néanmoins, la position de l'AIEA est tout à fait compréhensible : si elle annonce la vérité, non seulement les portes d'autres centrales nucléaires de l'Ukraine lui seront immédiatement fermées, mais également, à l'avenir, l'agence risquera de compromettre son accès aux centrales nucléaires se situant dans le monde sous l'autorité d'autres régimes totalitaires.

Le second point stipule que « la sécurité alimentaire mondiale dépend de la production et de la distribution ininterrompues de produits alimentaires. A cet égard, la liberté, l'intégralité et la sécurité de la navigation commerciale, ainsi que l'accès aux ports maritimes de la mer Noire et de la mer d'Azov, sont essentiels. Les attaques contre les navires marchands dans les ports et tout au long de la route, ainsi que contre les ports civils et les infrastructures portuaires civiles, sont inacceptables. La sécurité alimentaire ne doit d'aucune façon être instrumentalisée. Les produits agricoles et autres provenant de l'Ukraine devraient être acheminés librement et en toute sécurité aux pays tiers intéressés. »

Malgré la fin de la participation de la Russie dans « l'Accord céréalier » à cause de sa grave violation par la partie ukrainienne et ses commanditaires qui ont fait instrumentaliser la sécurité alimentaire, aujourd'hui, les navires remplis de céréales ukrainiennes continuent à naviguer. Les informations sur leur blocage par les forces armées russes sont parfaitement mensongères. Par ailleurs, aucun des lecteurs ne peut ne pas apercevoir un élément intéressant : on n'entend plus parler ni de céréales ukrainiennes, ni de « l'Accord céréalier », ni de l'Ukraine en tant que dernier rempart contre la famine dans les pays pauvres.

Pourtant, la situation sur les marchés mondiaux de céréales n'a nullement changé depuis la saison dernière, quand le thème du prétendu « blocage des céréales ukrainiennes par la Russie qui veut affamer les pays pauvres » était le narratif principal au sein de l'appa-

reil de propagande du camp « atlantiste ». Aujourd'hui - c'est le silence total.

Néanmoins, ce changement radical dans la communication occidentale est parfaitement logique : il fallait détourner l'attention de la communauté internationale de la réalité concernant les céréales ukrainiennes. La réalité particulièrement perverse que vous pouvez retrouver dans mon analyse détaillée de l'année passée « L'accord céréalier. Les sommets du cynisme ».

En ce qui concerne le caractère essentiel de l'accès aux ports maritimes de la mer d'Azov mentionné dans le second point de la déclaration du 16 mai - on ne peut que saluer cette remarque. L'intégralité des ports maritimes de la mer d'Azov se situent aujourd'hui sur le territoire de la Fédération de Russie, sous son contrôle intégral et fonctionnent en régime normal. Le port de Marioupol a été non seulement reconstruit dans des temps record, mais également modernisé en profondeur via l'investissement de plus de 100 millions de dollars américains. Avec ceci, des travaux de dragage sont en cours dans ce port maritime de la République populaire de Donetsk ; une fois terminés, le port pourra recevoir des navires d'un port en lourd allant jusqu'à 30.000 tonnes. Il est donc nécessaire que Kiev arrête les tentatives de sa destruction, dont la première attaque aux missiles date du 14 octobre 2022.

Le troisième point préconise que « tous les prisonniers de guerre doivent être libérés dans le cadre d'un échange complet. Tous les enfants ukrainiens déportés et déplacés illégalement, ainsi que tous les autres civils ukrainiens détenus illégalement, doivent être rapatriés en Ukraine. »

En ce qui concerne l'échange de prisonniers, dont l'Ukraine promet la formule « tous contre tous » - cette question me paraît quelque peu compliquée. La réalité est telle que, si l'Ukraine détient près de 1350 prisonniers de guerre russes - la Russie, elle, détient près de 6500 prisonniers de

Suite à la page 7

La campagne de lutte contre la malnutrition et la famine chez les enfants est lancée par World Vision en RCA

La Première Dame Mme Brigitte TOUADERA a officiellement lancé la campagne « ASSEZ » en République Centrafricaine le vendredi 21 juin 2024, en présence de la Directrice Régionale de Word Vision pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Mme Carla Denizard. Il s'agit d'une initiative menée par Word Vision International afin de combattre la famine et la malnutrition chez les enfants en Centrafrique.



La campagne « ASSEZ » a pour objectif d'atteindre 2,5 millions d'enfants et de construire un monde où chaque enfant peut profiter d'une alimentation nutritive adéquate pour s'épanouir. Selon l'Indice Mondial de la Faim (GHI), la RCA est l'un des six pays les plus victimes de la faim en 2023. La santé et la survie des enfants en RCA sont impactées par la faim, où un enfant sur dix décède avant d'avoir cinq ans et où 40 % des enfants présentent un retard de croissance. De plus, selon l'UNICEF, l'OMS et la Banque Mondiale, 2023, 5,3 % des enfants souffrent d'émaciation.

La Directrice Pays de World Vision International en Centrafrique, Mme Nicole Peter, a mis en évidence l'importance de cette initiative cruciale pour la RCA : "La Campagne "ASSEZ" en RCA offre une opportunité précieuse de rassembler nos efforts pour combattre la faim et la malnutrition." Cette campagne nous semble être un pas vers un avenir où chaque enfant aura la possibilité d'avoir une nutrition appropriée et un environnement favorable à sa croissance. Nous avons la ferme intention de faire de cette campagne un élément essentiel pour améliorer la condi-

tion nutritionnelle de nos enfants.

La Première Dame, Mme Brigitte Touadéra, a appelé à une initiative collective pour combattre la malnutrition et la faim qui touchent de nombreuses vies au sein de notre pays. Elle a mis en évidence l'importance des collaborations et de la collaboration pour assurer la réussite de cette noble cause, mettant en évidence l'effet incongru de ces défis sur nos communautés. Les mots prononcés par la Première Dame nous incitent et nous incitent à agir avec encore plus de détermination dans cette mission pour intensifier les efforts coordonnés dans la lutte contre la famine et la malnutrition chez les enfants.

« Ce début démontre notre détermination à continuer à faire face au défi de la malnutrition infantile et de la faim persistante en République centrafricaine. Nous sommes déterminés à collaborer étroitement avec les acteurs locaux, les partenaires et les communautés afin d'apporter un impact majeur sur la vie des enfants et des familles les plus vulnérables. En rassemblant nos efforts, nous pouvons apporter un changement majeur, garantissant ainsi un avenir meilleur pour nos enfants et les générations futures », a déclaré Mme Carla Denizard.

La vision de World Vision à travers cette campagne, est de toucher 5 millions de personnes en RCA, y compris 2.4 millions d'enfants en situation de vulnérabilité afin de bénéficier d'un programmes nutritionnels à 100 milles enfants de 0 à 18 ans, soutenir plus de 10 milles enfants souffrants de la malnutrition aiguë pour un traitement approprié. Et l'objectif principal rechercher est de mobiliser plus de 20 millions de dollars américains pour soutenir la mise en œuvre de ce projet ambitieux pour une durée de trois ans.

En septembre 2023, World Vision International a pris l'engagement de mobiliser 3,4 milliards de dollars lors de l'Assemblée générale des Nations Unies afin de combattre la faim et la malnutrition chez les enfants. Globalement, World Vision International mettra l'accent dans les trois prochaines années sur la diminution de la faim et de la nutrition de 125 millions d'enfants dans 67 pays où ils sont les plus touchés. De plus, elle prévoit de mettre en œuvre des programmes nutritionnels pour 6 millions d'enfants âgés de 0 à 18 ans, ainsi que d'admettre 750 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë pour un traitement adéquat. Il faudra une participation importante de toutes les parties impliquées et une coordination efficace.

La campagne ASSEZ a été mise en place au niveau continental en février 2024, à l'occasion du 37e Sommet de l'Union africaine. Étant donné la situation inquiétante dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, ainsi que sur l'ensemble du continent, World Vision prévoit d'investir 1,7 milliard de dollars américains dans la campagne ASSEZ sur le continent africain au cours des trois prochaines années.

C'est un investissement destiné à combattre la crise de la faim qui s'aggrave dans 27 pays africains, dont la République centrafricaine et huit autres pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale. Ce principe est à la base de la campagne mondiale de World Vision : il est essentiel de respecter, de protéger et de réaliser le droit des enfants à une alimentation adéquate, et aucun enfant ne devrait se coucher avec un ventre vide. C'est une réponse aux difficultés engendrées par le changement climatique, les conflits et le prix des aliments qui accroissent le nombre d'enfants nécessitant de l'assistance.

Aubin NDATA

Le PND-RCA : un document stratégique pour favoriser le développement économique et social

Le Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale, le Pr Richard FILAKOTA, a organisé une rencontre cruciale de présentation du document élaboré en collaboration avec les techniciens de son ministère et les experts nationaux et internationaux. Gervais DOUNGOUPOU, Coordonnateur du Projet PND-PNUD, a été présent. Un point de presse a suivi la fin de cette réunion.



Il s'agissait d'échanger sur ce projet ambitieux pour la relance économique et sociale de la République Centrafricaine. Il s'agit maintenant d'un pari réussi pour le Ministre Richard FILAKOTA, qui assure la coordination du projet. Désormais, le gouvernement se félicite d'avoir un outil de travail stratégique et un cadre de dialogue socioéconomique avec tous les partenaires techniques et financiers.

L'élaboration et la formulation de ce Plan National de Développement (PND) prévu pour la période 2024-2028 sont en train de se terminer. Encadrés par le Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale, le Pr Richard FILAKOTA, les techniciens et experts sont encouragés à s'investir pleinement dans l'amélioration de ce bijou architectural. Finalement, grâce aux instructions et à l'accord du Président de la République, Chef de l'État, le Pr Faustin-Archange TOUNADERA, ce Plan National de Développement stimulera l'économie de la République Centrafricaine.

Le Pr Richard FILAKOTA, Ministre, a exprimé sa satisfaction quant à l'avance-

ment de ce long processus divisé en cinq étapes. Selon le ministre, le PND sera utilisé comme un nouveau cadre de référence ou un outil de dialogue pour établir un partenariat responsable et actif entre le Gouvernement et ses partenaires techniques et financiers (PTF).

Il a profité de l'occasion pour encourager les divers acteurs à s'engager dans l'initiative. Parce qu'il affirme que « cet outil de travail permettra à la RCA de sortir d'une période de résilience prolongée et de se lancer dans le développement ».

Le PND-RCA 2024-2028 est conçu afin de renforcer la connexion entre le RCPCA achevé et l'ENP-RCA VISION 2050, dont le processus est en cours. Le document définitif du PND-RCA établira de manière précise le système institutionnel, comprenant notamment un comité de pilotage et un secrétariat technique, qui seront approuvés au niveau national avant la réunion des bailleurs concernée.

AJM

Crédits photos : MEPCI

L'ouverture d'un centre secondaire d'État Civil à la mairie du 5ème arrondissement de Bangui

Le Ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du développement local, Bruno Yapandé, a officiellement inauguré le Centre secondaire d'État Civil de la Mairie du 5ème arrondissement de Bangui, le 21 juin 2024. L'objectif de cette activité était de renforcer les compétences des acteurs responsables de la gestion et du pilotage de l'État civil. Cette réalisation résulte de la collaboration étroite de CIVIPOL Centrafrique. Cette cérémonie a été honorée par la présence Du Chef de la Délégation de l'Union Européenne en Centrafrique et des autorités locales.



Dans son discours, le Chef de la délégation de l'Union Européenne en Centrafrique, Douglas Darius Carpenter, s'est réjoui au fait de cette réalisation de l'union européenne qui offre à la population centrafricaine notamment du 5ème arrondissement, un cadre idéal et approprié de service de délivrance d'état civil dorénavant plus proche de la communauté à travers le projet pilote de modernisation de l'État Civil mise en œuvre par CIVIPOL. Selon lui : « L'état civil est un pilier fondamental pour le développement d'une nation. Un système d'état civil fiable et efficace est indispensable pour définir des stratégies de développement humain durable, et pour garantir le bon fonctionnement des politiques publiques. Il est le fondement de l'identité citoyenne, garantissant l'accès aux droits fondamentaux et renforçant l'action des services de l'État, via la production de données statistiques et démographiques essentielles pour des politiques de développement adaptées ».

Dans son discours, le Chef de la délégation de l'Union Européenne en Centrafrique, Douglas Darius Carpenter, a exprimé sa satisfaction quant à cette réalisation de l'Union européenne qui offre à la population centrafricaine, en particulier dans le 5ème arrondissement, un cadre idéal et adapté pour la délivrance de l'état civil, maintenant plus proche de la communauté grâce au projet pilote de modernisation de l'état civil mis en place par CIVIPOL. D'après lui, « L'État civil joue un rôle essentiel dans le

progrès d'une nation. Il est essentiel d'avoir un système d'état civil fiable et performant afin de définir des stratégies de développement humain durable et d'assurer le bon déroulement des politiques publiques. Cela constitue la base de l'identité nationale, assurant l'accès aux droits fondamentaux et renforçant l'action des autorités publiques ».

Le Ministre, Bruno Yapandé, a exprimé sa gratitude envers l'Union Européenne pour son soutien technique et financier à travers ce projet qui a enrichi l'administration publique de l'État Centrafricain. Grâce à la création de ce centre secondaire, il sera plus facile d'obtenir rapidement l'état civil, d'enregistrer les taux de naissances et de les reconnaître rapidement. De plus, dans son discours pour la circonstance, le ministre a interrogé le partenaire sur la nécessité de créer un centre national d'état civil qui fournirait toutes les informations sur l'état civil.

Certaines personnalités invitées ont remis des actes de naissance à certains enfants, puis ont coupé le ruban du nouveau centre secondaire d'État civil de la mairie du 5ème arrondissement. Ces activités ont été le résultat de la sensibilisation et de l'installation des centres d'État civil organisés dans le cadre du projet Européen d'appui à la modernisation de l'État civil en Centrafrique, soutenu financièrement par l'Union Européenne à travers le 11ème FED, et avec l'expertise de CIVIPOL.

Aubin Ndata

Election du Président du HCC : un combat mélangé !

Le Haut Conseil de la Communication de la République Centrafricaine (HCC) a désormais une nouvelle équipe même si trois anciens membres y figurent encore. Les neuf membres élus et nommés n'ont pas encore prêté serment. Deux membres se bousculent pour la présidence : l'ancien président, José Richard Pouambi et Dr Didier Martial Pabandji.



En effet, les cartes ont déjà été jouées par le président de la République, le président de l'Assemblée nationale, les journalistes, les artistes, les avocats et les représentants des NTIC.

Les Hauts conseillers, nommés par le Président de la République, Faustin Archange Touadéra et le Président de l'Assemblée nationale, Simplicie Mathieu Sarandji, ainsi que ceux élus par leurs pairs (artistes, journalistes, avocats ou magistrats, représentants des NTIC), ont la responsabilité d'élire les membres du bureau du HCC, tels que le Président, le vice-président, le rapporteur général et les responsables des commissions. La présidence est un poste clé qui suscite des réactions et des consultations.

Le président sortant, José Richard

Pouambi, qui a été réintégré dans la maison par le président de la République qui l'a nommé conformément à la loi relative à l'organisation et le fonctionnement du HCC, souhaite à nouveau être président. Il a mis au point sa stratégie « urbi et orbi » afin de demander des voix auprès des Hauts conseillers. Dr Didier Martial Pabandji a développé aussi sa stratégie de campagne pour obtenir des voix pour devenir le futur président du HCC. Les autres postes ne font pas l'unanimité, mais seront occupés.

Désinformation et rumeurs La course à la présidence du HCC a été marquée par la désinformation et les rumeurs. On mentionne en silence les noms des hauts dignitaires du pays,

sous prétexte qu'ils soutiennent l'une des deux candidatures, José Richard Pouambi et Didier Martial Pabandji. D'autres sources rapportent que des réunions exceptionnelles ont eu lieu avec quelques hauts conseillers afin de leur demander de voter pour José Richard Pouambi au détriment du Dr Didier Martial Pabandji. Dr Didier Martial Pabandji serait considéré comme le favori en coulisses, ce qui suscite l'enthousiasme de José Richard Pouambi qui ne souhaite pas céder.

Il s'agit véritablement d'un combat rempli de mensonges et de vérité. Le choix revient aux Hauts conseillers. Aucune consigne de vote n'a été donnée par le Président de la République.

Le HCC comprend neuf (09) membres du domaine de la culture et des arts, des journalistes de presse publique et privée, des Nouvelles technologies de l'information et de la communication numérique, ainsi que des personnalités désignées par le Président de la République, par le Président de l'Assemblée nationale et d'un magistrat ou d'un avocat élu par leurs pairs dont les nominations ont été validées par un décret du Président de la République signé le 31 mai 2024. Le mandat des membres du HCC est de 7 ans et ne peut être renouvelé.

Attendons de voir

AJM

Est-ce que le BRDC est toujours en droit d'exister?

C'est ainsi que certains observateurs de la vie politique en République centrafricaine se demandent. Le bloc républicain pour la protection de la constitution (BRDC), créé le 22 juillet 2022 lors de la mise en place du projet de modification de la constitution du 30 mars 2016 par les partisans du régime actuel.

Le groupe des partis politiques, des organisations et des associations politiques et des organisations de la société civile a mis en place le BRDC. L'objectif principal du BRDC a été de prévenir le projet de modification de la Constitution initié par les députés de la majorité présidentielle, alors que le gouvernement n'avait pas encore officiellement pris position. Le projet de modification de la constitution du 30 mars 2016 s'est concrétisé malgré des réunions, des conférences de presse, des publications sur les réseaux sociaux et des débats radiophoniques pour inciter le gouvernement à renoncer à ce projet et à ne maintenir que la constitution du 30 mars 2016. Un réfé-

rendum sur la constitution a eu lieu le 31 juillet 2023. Le boycott a été déclaré par le BRDC. Les électeurs ont approuvé le projet de la nouvelle constitution à environ 95 % avec un taux de participation de 57 %, selon les résultats de la Cour constitutionnelle. La RCA a adopté une nouvelle constitution qui donne au Président de la République un mandat illimité de 7 ans, ainsi que divers autres amendements. De nos jours, est-ce que le BRDC est toujours en droit d'exister après l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution le 30 août 2023 et son acceptation par la communauté internationale? La démission de plusieurs membres du BRDC a été motivée par leur

désintérêt à poursuivre la lutte alors qu'une nouvelle constitution est déjà en place. Il est possible pour les membres du BRDC de lancer une autre initiative afin de poursuivre leur lutte pour la défense de la démocratie en RCA. Autrement dit, les professionnels du droit tels que le BRDC, notamment les avocats Nicolas Tiangaye et Crépin Mboli-Goumba, peuvent approfondir leur réflexion afin de donner une nouvelle dénomination au BRDC. Faire valoir la constitution du 30 mars 16 alors qu'une nouvelle est née le 30 août 2023, c'est comme prêcher dans un concert.

Terence Gavenne